



• AGENDA •

VENDREDI 3 AOÛT - 20H30

« CASTELET EN JARDINS »
Théâtre de marionnettes

La compagnie Emilie Valentin, compagnie internationale de marionnettes, vous attend au parc des écoles en soirée pour une représentation « Castelet en jardins », théâtre de marionnettes pour adultes et enfants. Emilie Valentin a souhaité renouer avec la tradition du théâtre de marionnettes des jardins publics. Ses personnages impertinents et malicieux finissent toujours par faire rire ! La Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron et la municipalité de Meysse sont partenaires de ce projet.

Nous vous attendons nombreux.
Spectacle en salle en cas de mauvais temps.

DU 10 AU 12 AOÛT
SALON D'ART BRUT OUTSIDERS

Le Salon d'Art Brut Outsiders aura lieu à l'ancienne église Saint Jean-Baptiste de Meysse. Durant ces trois jours, des artistes professionnels vous attendent pour vous présenter leurs œuvres et partager avec vous sur leurs créations.

TOUS LES SOIRS DE L'ÉTÉ
22H30

« LUMIÈRES ET MERVEILLES »
Spectacle Son et lumière

Film d'animation grand format, offrant un voyage dans les sept énergies positives. Sur la tour de refroidissement n°4, la plus au nord de la centrale. Visible de l'extérieur du site, de tous les lieux où l'on voit déjà la fresque peinte sur la tour.
20 minutes en boucle.

TOUS LES JOURS SAUF LE SAMEDI
VISITE DE LA VIEILLE ÉGLISE

24-25-26 AOÛT
FÊTE VOTIVE

Bal, Feux d'Artifice le dimanche soir à 22h15
Concours de pétanque doublettes et triplètes et concours de longue

MANIFESTATIONS PASSÉES

FÊTES DU BARRÈS

L'édition 2018 était la dernière. Victime de son succès, d'années en années la fréquentation étant de plus en plus importante, les problèmes de sécurité le devenaient aussi. Les difficultés dans les chassés croisés sur la piste, la problématique d'évacuation en cas d'incendie ont amené les élus de la Communauté de Communes à prendre cette décision. Cette dernière manifestation a réuni l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré durant plus de dix ans pour cette fête. Le public était encore une fois au rendez-vous et le spectacle de Slackline, spectacle far de la journée a été fort apprécié des spectateurs.

CONCERT DES ATELIERS CHANTERIES

Financés par la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron et initiés par le Conservatoire Musique et Danse de l'Ardèche, les ateliers Chanteries Séniors ont donné un concert de restitution à l'ancienne église Saint Jean-Baptiste le jeudi 28 juin. Chorale de séniors éphémère, regroupant les participants aux ateliers d'Aubignas et de St Martin sur Lavezon, ils étaient accompagnés par la chorale adulte de Bourg-Saint-Andéol et l'ensemble Aval'Hanche, ensemble clarinettiste dirigé par Jonathan Gleyse. Un bon moment pour la cinquantaine de personnes présentes et toujours un grand plaisir à faire vivre cette église.

MEYSSE EN MUSIQUE

Une soirée comme on les aime ! Tous les ingrédients étaient réunis pour que le public passe un agréable moment. Plus de 200 repas ont été servis par le Club de Lutte de Meysse et la buvette, tenue par le club de foot USM, n'a pas été en reste. Sur scène, raisonnaient des airs de musiques latines entraînant dans la danse le public présent. Carlito y Banditos et Gwanabana Groove, les deux groupes de musique invités, ont su charmer le public et certains se sont laissés aller à la danse jusque tard dans la soirée.

PRÉALABLE SUR NOTRE COMMUNE

Dans le cadre des Préalables du festival d'Alba la Romaine, plus de 300 personnes sont venues dimanche 10 juin sur le parking des Roses assister au spectacle circassien des Frères Troubouch. Nous avons eu le plaisir d'assister à une interprétation tout à fait personnelle de ce qu'est l'amour fraternel mêlé d'acrobaties, d'humour et de chansons pour le plus grand plaisir des spectateurs. Un pique-nique tiré du sac était proposé suite au spectacle dans le parc des tennis où le CIVAM et l'Assiette Paysanne nous attendaient pour une suggestion d'assiettes ardéchoises. La Cascade, la Communauté de Communes ainsi que la Municipalité étaient parties prenantes dans l'organisation de ce festival sur notre commune.

ASSOCIATIONS

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE BOXE THAÏ



Une nouvelle association à la rentrée scolaire sur notre territoire va voir le jour. Hero's Boxing Gym proposera des cours de boxe thaï pour adultes et adolescents. Si vous souhaitez de plus amples informations contacter Monsieur Gonin au 07 62 33 68 99.

Directeur de la publication :
Eric CUER
Directrice de la rédaction :
Christine DENIS
Réalisation : CULTURCOM

Imprimé et distribué gratuitement
sur Meysse, également disponible à la Mairie.
1, place de la Mairie - 07400 Meysse
Téléphone : 04 75 52 96 21
Fax : 04 75 52 93 15
E-mail : mairie@meysse.com

VIVRE À MEYSSE

NEWSLETTER | JUILLET 2018 | NUMÉRO 2

TRAVAUX

NOUVELLE MAIRIE

Après la démolition des différents bâtiments, opération qui s'est tenue dans les délais annoncés, les travaux de terrassement de la nouvelle mairie ou Maison des Services ont démarrés début juillet. Voici les différents lots qui ont été retenus pour la réalisation de la Maison des Services après délibération de la commission d'attribution des lots et du conseil municipale. Le montant total des marchés s'élève à 2 093 410,61 €.

Les subventions allouées devraient être les suivantes :

- > DETR 2017 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) = 100 000 €
- > DETR 2018 = 346 000 €
- > Conseil Régional = 540 000 €
- > Régional = 19 200 € pour la chaufferie bois

Soit environ 1 005 200 euros de subventions, le restant étant couvert par l'emprunt.

Lot	Montant	Entreprises	
LOT 01	TERRASSEMENT - VRD	273 878,05 €	EUROVIA
LOT 02	REVETEMENT - MOBILIER	280 436,50 €	SOLS VALLEE DU RHONE
LOT 03	ESPACES VERTS	134 622,16 €	JARDINS DE PROVENCE
LOT 04	GROS ŒUVRE - FACADES	508 606,00 €	SATRAS
LOT 05	CHARPENTE - COUVERTURE	113 078,90 €	BOISSY
LOT 06	BARDAGES	114 361,60 €	BOISSY
LOT 07	ETANCHEITE	7 936,00 €	SEB
LOT 08	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	100 540,00 €	CMA CONCEPT
LOT 09	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	49 000,00 €	MENUISERIE VAREILLE
LOT 10	SERRURERIE	28 789,00 €	ROUMANET
LOT 11	PLATRERIE - PEINTURE	128 283,06 €	CMEPP
LOT 12	SOLS - FAIENCES	34 000,00 €	DAVID CARRELAGE
LOT 13	ASCENSEUR	17 900,00 €	SCHINDLER
LOT 14	CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION PLOMBERIE - SANITAIRES	205 569,90 €	ASGTS
LOT 15	ELECTRICITE	96 409,44 €	SUDRELEC

SERVICES TECHNIQUES



Dernière ligne droite en ce qui concerne les travaux des services techniques. Hormis l'aménagement intérieur des locaux, il reste les finitions extérieures pour les réseaux, la plateforme et les clôtures. Tout ceci devrait être finalisé dans l'été pour un emménagement de l'équipe technique en septembre.

AMÉNAGEMENT MAISON BAUDOIN

Des opérations de rafraichissement ont été effectuées qui ont permis d'installer en toute sécurité les associations qui ne disposaient pas, suite aux démolitions, de bâtiments. Des travaux de sol, de porte d'accès, de mise en conformité électrique ont été réalisés. L'Amicale Laïque, la FCPE et l'ANB ont pu ainsi intégrer de nouveaux locaux. Un local de stockage a également été mis à disposition du Comité des Fêtes. L'office, réaménagé, est également mis à disposition des associations qui en font la demande.



« VIVRE À MEYSSE »

www.meysse.fr

ACTUS

DÉGRADATIONS ET INTRUSIONS

Suites aux dégradations de biens publics, aux intrusions dans des locaux municipaux, aux nuisances sonores nocturnes ainsi qu'aux risques d'altercations que cela peut engendrer, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une surveillance de nuit pendant toute la période des vacances d'été. Une patrouille de vigiles sera présente à différents moments de la nuit sur notre territoire.

PETIT RAPPEL !

BRUIT DE VOISINAGE ET TAPAGE NOCTURNE

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- > les jours ouvrables de 8h à 20h,
- > les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- > les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les chantiers de travaux publics ou privés susceptibles d'être source de nuisances sonores pour le voisinage sont interdits :
> tous les jours de la semaine de 20h à 7h,
> toute la journée des dimanches et jours fériés, excepté les interventions en urgence pour nécessité publique, et par dérogation exceptionnelle accordée par l'autorité de police.

Le bruit généré par les 2 roues motorisées peut faire l'objet d'une amende d'un montant de 45 euros minimum et de l'immobilisation du dit véhicule.

Le tapage nocturne concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique ainsi que le bruit audible d'un appartement à l'autre. Il est interdit entre 22h et 7h du matin.

ÉCONOMIE

FERMETURE DE COMMERCES

C'est avec regret que nous vous informons de la fermeture de deux commerces sur la commune, « Le Snack » situé à côté de la mairie, et le garage St Christophe sur la RD 86. Pour le moment, aucune reprise commerciale n'est prévue.

LES « MUNICIPALUX » À L'HONNEUR



Souvent caricaturés, critiqués, envieux, les « municipaux », plus sérieusement appelés les agents des collectivités territoriales, ont été mis à l'honneur vendredi 8 juin à la Mairie de Meysse. Ce jour-là, Monsieur Cuer a remercié et félicité l'ensemble des employés présents, avec une mention spéciale pour les personnes qui ont animé certains ateliers des TAP tout au long de l'année. Il a remis également 2 médailles Vermeil du travail (30 ans) à Mesdames Viviane Panattoni et Claudine Munoz et 1 médaille d'Or du travail (35 ans) à Monsieur Didier Fay, le plus capé des 3. Ils ont fait carrière dans la même commune, leur commune. Ils l'ont vue se transformer au fil des ans avec des maires et des élus différents en s'adaptant aux idées et à des besoins différents. Sans doute pourraient-ils écrire un roman à 6 mains sur leur vie au sein de notre commune. Monsieur Cuer a également félicité Mesdames Denise Gaillard que les enfants de l'école maternelle connaissent bien et Claudie Desteuc, employée au restaurant scolaire, pour leur titularisation.

CCAS

SORTIE DES AÎNÉS

Offert aux personnes de 60 ans et plus par le département de l'Ardèche, 29 de nos aînés accompagnés par des membres du CCAS ont participé à une journée découverte de la Caverne du Pont d'Arc le 29 juin. Le transport en car d'un montant de 450 € a été financé par le CCAS et les 5 € donnés par les participants.



Un petit-déjeuner de bienvenue les attendait à leur arrivée. Visite, repas sur place ont cadencé cette journée, fort sympathique

CENTRES AÉRÉS

Depuis les vacances de février, les enfants de Meysse âgés de 4 à 17 ans peuvent aller dans tous les centres de loisirs du territoire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron avec des tarifs redéfinis plus équitablement, en fonction du quotient familial. Le CCAS a donc mis à jour les aides. Le montant peut être différent dans une même tranche (exemple : pour un quotient familial de 675 € (2^{ème} tranche) l'aide sera de 5.78 €).

Quotient familial	Tarif (quotient maxi avec repas)	Aide maximale avec repas	Reste à la famille	Tarif sans repas	Aide maxi journée sans repas	Reste à la famille sans repas
1 ^{er} tranche 0 - 500	6.50€	4.22€ - (65%)	2.27€	4.50€	2.92€	1.58€
2 ^{ème} tranche 501 - 800	10.40€	6.86€ - (66%)	3.54€	7.20€	4.75€	2.45€
3 ^{ème} tranche 801 - 1000	13.00€	6.30€ - (48.50%)	6.70€	9.00€	4.36€	4.64€

Le transport des enfants est toujours pris en charge par la commune. Pour information, le montant en 2017 s'élevait à 272 2 €. Un « emploi d'été » est également chargé de les accompagner pendant le trajet.

Au programme pour les 14 – 17 ans, du bowling, de l'escalade, de la randonnée quad et vtt, de l'accrobranche... Autant d'expériences que de souvenirs de vacances à partager à la rentrée. Il est rappelé que l'aide aux colonies de vacances est toujours en vigueur et peut permettre aux enfants de pouvoir bénéficier des vacances en dehors du cercle familial.

ZONE DE DRAHY ET CHEVRIÈRE

Une réunion d'information organisée lundi 18 juin à Meysse, par la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron, qui aujourd'hui détient la compétence économique, a réuni commerçants et artisans du territoire lundi....

Une trentaine d'acteurs locaux présents ont pu ainsi prendre connaissance des différents projets concernant la requalification de la zone d'activités de Drahy et l'implantation de locaux commerciaux et artisanaux de la zone

Chevrière à Meysse. La requalification de la zone de Drahy a déjà commencé et devrait se poursuivre jusqu'en janvier 2019. Reprise de la voirie, des réseaux pluviaux, aménagement d'espaces verts, signalétique et pour finir vidéo surveillance sont au programme jusqu'à cette fin d'année. Pour la zone Chevrière, les lots devraient être mis à la vente début 2019.

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser à la Communauté de Commune Ardèche Rhône Coiron à Cruas.

JEUNESSE

THÉÂTRE DE PRIVAS

Jeudi 31 mai, les élèves de la classe de CP de l'école élémentaire de Meysse sont montés «sur les planches» au théâtre de Privas devant un public d'enfants, dans le cadre de la manifestation « les classes qui dansent ».

Les 25 élèves ont présenté leur création « l'armée des cartes » d'Alice. Il s'agit d'une petite chorégraphie composée, en s'appuyant sur les 8 heures d'interventions d'une danseuse professionnelle Aurore Indaburu. Ce projet s'inscrivait dans le cadre d'un dossier unique, dispositif de l'Education Nationale, financé par la DRAC et le théâtre de Privas.

Les deux classes de CE1 et CE2 de l'école sont venues applaudir leurs camarades et profiter de cette matinée de spectacle d'enfants-danseurs. Et c'est une élève de CM2 qui les a suivis pour tenir le rôle de la reine-terreur qui clôt la chorégraphie.

Quant au thème d'Alice au pays des merveilles, il n'a pas été choisi au hasard, il s'agit aussi de celui retenu pour la comédie musicale sur laquelle l'ensemble de l'école a travaillé durant toute l'année scolaire.

« LE MERVEILLEUX VOYAGE D'ALICE ET LEWIS »



C'est une idée un peu folle qui a germé dans la tête de nos enseignants en ce début d'année scolaire : réaliser une comédie musicale avec tous les enfants de l'élémentaire.

Durant toute l'année, les élèves et leurs enseignants ont travaillé sur la création de textes, de chansons et de danses lors des décloisonnements de classe. Cela a été pour eux des moments riches en échanges et partages. Le jour tant attendu est enfin arrivé et le vendredi 29 juin les élèves de l'école élémentaire sont montés sur les planches pour présenter à plus de 400 personnes la comédie musicale « Le merveilleux voyage d'Alice et Lewis ». Les applaudissements largement mérités ont été la récompense du travail fourni toute cette année.

Un magnifique spectacle qui s'est terminé par des roses offertes de la main des enfants à leur directrice très émue, Madame Gardelle, pour qui c'était la dernière « représentation ». Après 40 ans sur les bancs de l'école, elle passe enfin dans la classe supérieure, celle de la récréation à vie ! Un autre départ a été également honoré, celui de Mireille, l'intervenante musique qui nous quitte pour d'autres horizons. Monsieur Chef d'Hôtel remplacera Madame Gardelle à la rentrée scolaire de septembre.

REMISE DES DICTIONNAIRES

Quelque peu émus, les élèves de CM2 ont reçu des mains de Monsieur le Maire le traditionnel dictionnaire ce vendredi 25 juin.

Depuis quelques années, il est accompagné de la calculatrice collègue qui leur sera bien utile pour démarrer leur année de sixième. C'est une page qui se tourne avant de poursuivre leur scolarité au collège. La cérémonie avait commencé par quelques chants orchestrés par Mireille, leur professeur de musique, pour qui également c'était la dernière représentation. Des anciens « instituteurs » étaient présents, notamment Monsieur Martin, l'ancien directeur que Madame Gardelle avait remplacé cette année, « maîtresse Martine » et « maîtresse Francine » comme les enfants aiment à dire quand ils étaient en section de maternelle. Un goûter a clôturé cet agréable moment de vie municipale.

VIDA VÉLO



Du 28 au 30 mai 2018, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire ont participé au VIDA (Voyage Itinérant à la Découverte de l'Ardèche), organisé par l'USEP. Malgré la pluie, ils ont parcouru environ 90 kilomètres à vélo, du Cheylard à Meysse, encadrés par des parents bénévoles, des enseignants et Monsieur Martin l'ancien directeur. Si le mauvais temps était de la partie, il n'a pas entaché la bonne humeur de chacun.

Bravo à tous !

CULTURE

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Si vous passez par la vieille église Saint Jean-Baptiste de Meysse, arrêtez-vous quelques instants pour découvrir l'exposition photographique « Ardèche Secrète » du photographe naturaliste Simon Bugnon, tout jeune artiste ardéchois, photographe déjà connu par ses nombreuses expositions mais également par les différents livres qu'il a publiés sur les paysages, la faune et la flore de notre territoire.

C'est au château de Rochemaure que vous pourrez également retrouver la suite de cette exposition, une trentaine de photos au total réparties sur ces deux lieux patrimoniaux. Un projet qui a mûri entre nos deux communes afin de valoriser notre patrimoine tout en mettant à l'honneur des artistes locaux.

Le vernissage a eu lieu sur les deux sites le vendredi 22 juin en présence d'une vingtaine de personnes. Entre les deux déambulations, une autre exposition nous attendait, celle des photos de la Cascade, pôle national des arts du cirque en place en extérieur à la Fabrique de l'Image depuis les Préalables. Pour l'occasion, Tristan Zilbermann avait fait venir le photographe Eric Michelin qui a bien voulu lui aussi, tout comme Simon Bugnon, se prêter au jeu des questions.



L'exposition est visible en extérieur jusqu'aux journées du patrimoine en septembre.

Pour en savoir plus sur l'artiste : Simon.bugnon.com

